



Please see below information below for employers and employees on the role they can play to help reduce the spread of COVID-19. **Contenu français ci-dessous**

GENERAL ADVICE

- Increase awareness about COVID-19 through communication with staff.
- Evaluate the workplace for areas where people have frequent contact with each other and shared objects.
- **Everyone in Ontario should be practicing social distancing of 2 meters** to reduce their exposure to other people. Employers should facilitate arrangements to ensure that this is practiced in the workplace to every extent possible.
- A physical barrier like a cubicle or Plexiglas window also works to increase distance between people.

FLEXIBLE WORK ARRANGEMENTS AND SICK LEAVE

- Where feasible, adjust policies to reduce social contact, such as:
 - flexible hours
 - staggering start times
 - teleworking arrangements
 - using email and teleconferencing
- Relax sick leave policies to support employees in self-isolating when ill.
- This includes suspending the need for medical notes and reduces the burden on an already stressed health care system.
- Prepare for increases in absenteeism due to illness among employees and their families or possibly school closures.
- Access your business continuity plan for how to maintain key business functions if faced with high absenteeism.
- Consider the need for cross-training personnel to function in key positions.

HYGIENE

- Encourage frequent hand hygiene, sneeze and cough etiquette, and **staying home when ill**.
- Consider providing additional tissues should someone develop symptoms of COVID-19
- If COVID-19 symptoms develop, the employee should immediately be separated from others and sent home without using public transit, if possible.
- Ensure frequent cleaning, with particular attention to high-touch surfaces, such as:
 - bars
 - desks
 - phones
 - kitchens
 - computers
 - cash registers
 - elevator buttons
 - restaurant tables and menus
- Provide access to handwashing areas and place hand sanitizing dispensers in prominent locations throughout the workplace, if possible.

RESOURCES

- [Ministry poster: what you need to know to keep you and your family stay healthy](#)
- [COVID-19 factsheet \(Ministry of Health\)](#)
- [List of awareness resources – infographics, posters, factsheets from PHAC:](#)
 - Handwashing: <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/diseases-maladies/reduce-spread-covid-19-wash-your-hands/eng-handwashing.pdf>
 - About COVID-19 (and prevention): <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/diseases-conditions/about-coronavirus-disease-covid-19/about-coronavirus-disease-covid-19.pdf>
- [Preparing workplaces for COVID-19](#)
- [Cleaning and Disinfection for Public Settings](#)

Les employeurs et les employés ont un rôle à jouer pour réduire la propagation de la maladie. (COVID-19)

Conseils généraux

- Communiquer avec les employés pour les sensibiliser au COVID-19.
- Tout un chacun en Ontario devrait exercer la distanciation sociale afin de réduire son exposition aux autres personnes. Un contact étroit comprend le fait de se trouver à moins de 2 mètres d'une autre personne. Les employeurs peuvent utiliser leur jugement afin de maintenir leurs activités d'une manière qui maintient la distanciation sociale.
- Les barrières physiques comme les cubicules ou les fenêtres en Plexiglas sont une autre bonne façon d'augmenter la distance entre les personnes.
- Évaluer le lieu de travail pour déterminer les zones où les employés entrent fréquemment en contact entre eux et avec des objets partagés.

Hygiène

- Encourager les employés à se laver fréquemment les mains, à respecter les règles d'hygiène en cas d'éternuement ou de toux et à **rester à la maison lorsqu'ils sont malades**.
- Envisagez de fournir des mouchoirs additionnels si une personne venait à présenter des symptômes du COVID-19.
- En cas d'apparition de symptômes du COVID-19, l'employé devrait être immédiatement isolé des autres et renvoyé chez lui par un moyen autre que le transport en commun, si possible.
- Assurer un nettoyage fréquent et accorder une attention particulière aux surfaces fréquemment touchées, comme les :
 - bureaux
 - téléphones
 - ordinateurs
 - mains courantes
 - objets de cuisine
 - boutons d'ascenseur
 - caisses enregistreuses
 - tables et les menus de restaurant
- S'assurer d'un accès à des aires pour le lavage des mains et placer des distributeurs de désinfectant pour les mains dans des endroits bien en vue dans le lieu de travail, si possible.
- mains dans des endroits bien en vue dans le lieu de travail, si possible.

Modalités de travail flexibles et congés de maladie

- Dans la mesure du possible, adapter les politiques de façon à réduire les contacts sociaux, en adoptant des mesures telles que :
 - les ententes de télétravail
 - l'horaire de travail variable
 - l'utilisation du courriel et de la téléconférence
 - l'étalement de l'heure de début de la journée de travail
- Assouplir les politiques en matière de congés de maladie pour permettre aux employés de s'isoler volontairement lorsqu'ils sont malades.

- Cette mesure inclut la suspension de l'obligation de présenter des notes médicales et allège les pressions sur le système de soins de santé déjà surchargé.
- Se préparer à une hausse de l'absentéisme pour des raisons de maladie chez les employés ou des membres de leur famille, ou de fermetures d'école.
 - Consulter le plan de continuité des activités pour déterminer comment maintenir les principales fonctions opérationnelles en cas d'absentéisme élevé.
 - Évaluer le besoin d'offrir une formation polyvalente aux employés pour qu'ils puissent être fonctionnels dans les postes clés.

Ressources

[Affiche - Ce qu'il faut savoir pour rester en santé avec sa famille](#)

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/ressources-sensibilisation.html>

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/ressources-sensibilisation.html>

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/evitez-propagation-du-covid-19-lavez-vos-mains.html>